

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le trente septembre à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 23 septembre 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaients présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Gabriel BELAMIRI (procuration à P. CONSTANCE), Alain DUFRENNE (procuration à I. WILLEMANT), Gérard DUMONT (procuration à R. PRUD'HOMME), Bruno PIECKOWIAK (procuration à F. DURANEL) et Frédéric HALLEZ (procuration à S. MICHEL).

Objet : 2021-09/17 Festivités  
2021 : Dimanche 17 octobre  
2021 : Banquet des Aînés :  
proposition de contrat avec  
l'orchestre MUZYKANTY de  
Libercourt

Madame Isabelle WILLEMANT est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la prise en charge du contrat de prestation de l'animation musicale du banquet des aînés avec MUZYKANTY de Libercourt, pour un montant de 800,00€ nets pour 5 musiciens ainsi que les charges sociales au GUSO.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise la prise en charge des frais relatifs au contrat de prestation de l'animation musicale pour le banquet des aînés du 17 octobre 2021 pour un montant de 800,00€ nets pour 5 musiciens ainsi que les charges au GUSO avec le groupe MUZYKANTY de Libercourt.

REÇU LE 07 OCT. 2021



Pour extrait conforme

Le Maire,

J. DAGBERT



Le Maire certifie sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire de cet acte  
(application de l'article L2131-1 du CGCT).

Le 06 octobre 2021

Le Maire,  
J. DAGBERT

